

TEXTE D'APPLICATION

Approuvé par le Conseil de la FITA le 29 août 2009
Prise d'effet le 1er avril 2010

Livre 2, Article 7.5.2.1

7.5.2.1 *Lors des Epreuves de Qualification, deux ou trois athlètes tireront en même temps sur la même butte de tir. ~~Aux deux longues distances~~ Ils tireront des volées de six flèches. ~~et aux deux distances courtes, des volées de trois flèches.~~*